

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SICTOM PEZENAS - AGDE
REÇU LE

SEANCE DU 31 MARS 2010

13 AVR. 2010

798/10

Service Courrier

L'an deux mille dix et le mercredi 31 mars à 18h 00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents :

Mmes Josiane BUCHACA, Joséphine GROLEAU, Marion MAERTEN, Monique MOLINIER, Christine PINOL,

MM. Christian ALLEMANY, Jean AUGÉ, Robert BAISSÉ, Gérard BARO, Gérard BARRAU, André BARTHES, Gérard BELLOC, Stéphan BOYER, Oliver BRUN, Bernard CHAUD, Adam DA SILVA, Norbert ETIENNE, Claude EXPOSITO, Jean-Claude FADAT, Francis FORTE, André FRETAY, André GALINIER, Jacques GARRIGA, José GINER, Michel GUIRAO, Alain HUC, Christian JANTEL, Bruno JULIEN, Yves LAUGE, Jean-Yves LE BOZEC, Michel LOUP, Jean-Louis MADALLE, Jean-Baptiste MAJORY, Michel MAS, Pierre PENALVA, Ansiou REVALOR, Guy ROUDIER, Alain RYBAUX, Alain SENEGAS, Michel TRINQUIER, Michel UNAL.

Absents excusés :

Mme Michèle DERSON, Géraldine KERVELLA,

MM. Jean-Michel BONNAFOUX, Guilhem BONNARIC, Louis BORRAS, Marcel BUISSON, Charles HEY, Pierre MARHUENDA, Alain MICHEL, Serge PUJOL, Gérard ROQUES, Michel TRILLES, Denis TUR, Claude VISTE.

Objet : Participation de la Communauté de Communes du Clermontais au titre de Fontès

Monsieur le Président rappelle que la Communauté de Communes du Clermontais reverse chaque année au SICTOM une participation au titre de la collecte et du traitement des ordures ménagères de la commune de Fontès.

Après communication par les services fiscaux des nouvelles bases fiscales applicables à Fontès, le montant de la participation financière 2010, versée par la CC du Clermontais au SICTOM Pézenas-Agde par application du taux de TEOM voté par le Comité Syndical sera de 105 797 €

Le Comité Syndical,

L'exposé de Monsieur le Président entendu,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

SOUS PREFECTURE
REÇU LE

- 8 AVR. 2010

SERVICE COURRIER

FIXE le montant de la participation 2010 de la Communauté de Communes du Clermontais pour la commune de Fontès, à 105 797 euros.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jour, mois et an susdits.

Le Président,

Alain VOGEL-SINGER

PEZENAS
SICTOM

SOUS PREFECTURE
REÇU LE

- 8 AVR. 2010

SERVICE COURRIER